



# EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS

## SANTÉ 18 INITIAL<sup>R</sup>

LABEL

	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO)	Remboursement de l'Assurance Maladie Complémentaire (AMC) MNSPF	Reste à charge	Commentaires
<b>HOSPITALISATION</b>					
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00 €	20,00 €	0,00 €	Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM <sup>(1)</sup> ) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	247,70 €	0,00 €	107,30 €	Prix moyen national de l'acte
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM <sup>(1)</sup> ) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	247,70 €	0,00 €	183,30 €	Prix moyen national de l'acte
<b>OPTIQUE</b>					
Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% Santé)	125,00 €	22,50 €	102,50 €	0,00 €	Prix limite de vente
Équipement optique de classe B monture (monture + verres) de verres unifocaux	345,00 €	0,09 €	0,06 €	344,85 €	Prix moyen national de l'acte
<b>DENTAIRE</b>					
Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0,00 €	Tarif conventionnel
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% Santé)	500,00 €	84,00 €	416,00 €	0,00 €	Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	538,70 €	84,00 €	36,00 €	418,70 €	Prix moyen national de l'acte
Couronne céramo-métallique sur molaires	538,70 €	75,25 €	32,25 €	431,20 €	Prix moyen national de l'acte
<b>AIDES AUDITIVES (100% Santé à compter du 01/01/2021)</b>					
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% Santé) <sup>(2)</sup>	1 100,00 €	210,00 €	890,00 €	0,00 €	Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	210,00 €	140,00 €	1 126,00 €	Prix moyen national de l'acte
<b>BIEN-ÊTRE</b>					
Consultation d'un ostéopathe <sup>(3)</sup>	50,00 €	0,00 €	50,00 €	0,00 €	Prix moyen constaté
Consultation d'un podologue <sup>(3)</sup>	30,00 €	0,00 €	30,00 €	0,00 €	Prix moyen constaté
Consultation d'un diététicien <sup>(3)</sup>	30,00 €	0,00 €	30,00 €	0,00 €	Prix moyen constaté
<b>SOINS COURANTS</b>					
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00 €	Tarif conventionnel Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	20,00 €	9,00 €	1,00 €	Tarif conventionnel Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM <sup>(1)</sup> )	44,00 €	20,00 €	9,00 €	15,00 €	Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM <sup>(1)</sup> )	56,00 €	15,10 €	6,90 €	34,00 €	Prix moyen national de l'acte
Vaccins non remboursés par l'AMO - vaccin contre les infections à rotavirus <sup>(3)</sup>	61,59 €	0,00 €	60,00 €	1,59 €	Prix moyen constaté



## BIEN-ÊTRE : consultation d'un ostéopathe

Je dépense : 50,00 €

Remboursement de l'Assurance  
Maladie Obligatoire :  
0,00 €

Remboursement de l'Assurance  
Maladie Complémentaire :  
50,00 €

Reste à charge :  
0,00 €



## DENTAIRE : couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% Santé)

Je dépense : 500,00 €

Remboursement de l'Assurance  
Maladie Obligatoire :  
84,00 €

Remboursement de l'Assurance  
Maladie Complémentaire :  
416,00 €

Reste à charge :  
0,00 €



## ÉQUIPEMENT OPTIQUE : équipement optique de classe A (monture + verres) : verres unifocaux (équipement 100% Santé)

Je dépense : 125,00 €

Remboursement de l'Assurance  
Maladie Obligatoire :  
22,50 €

Remboursement de l'Assurance  
Maladie Complémentaire :  
102,50 €

Reste à charge :  
0,00 €

## Vos services inclus



### Espace adhérent

Un suivi en ligne de mes remboursements en temps réel



### Téléconsultation<sup>(4)</sup>

Consultation médicale à distance, accessible 24h/24 7j/7 sur medecinDirect.fr et application iOS et Android



### Tiers-payant

Pas d'avance d'argent avec la carte tiers-payant



### Assistance Santé

Garde d'enfants, aide ménagère, assistance rapatriement, livraison de médicaments et courses...

(1) DPTAM : OPTAM ou OPTAM-(CO). (2) La mention «équipement 100% Santé» est laissée au libre choix de l'organisme pour 2020 étant rappelé que le remboursement obligatoire de ces équipements de classe I dits équipements 100% Santé en audiologie n'interviendra qu'à partir de 2021 dans le cadre des contrats responsables. (3) Forfait de 60€/an/famille. Se référer au règlement mutualiste de la garantie. (4) MédecinDirect n'est pas un service d'urgence. En cas de doute ou d'urgence, veuillez contacter votre médecin traitant ou le 112. MédecinDirect vient en soutien à la médecine de terrain, dans le respect du parcours de soins. Document non contractuel.

Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France - Siège social : 32, rue Bréguet 75011 PARIS. Siège administratif : 6 boulevard Déodat de Séverac CS 60 327 - 31773 COLOMIERS Cedex. Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité. Immatriculée au répertoire SIREN sous le numéro SIREN 776 949 760. Mutuelle substituée par la mutuelle VIASANTÉ - Siège social : 104-110 boulevard Haussmann - 75008 PARIS. Mutuelle immatriculée sous le N° SIREN 777 927 120 et régie par le livre II du Code de la Mutualité.